

À cet égard, je note avec satisfaction que la Convention de double imposition Canada-Brésil a été signée et doit être ratifiée par le Congrès et le Parlement. Je sais que votre Chambre milite depuis plusieurs années en faveur de cette convention parce qu'elle facilitera les courants d'investissements entre nos deux pays.

Comme j'aurai quelques minutes pour répondre à vos questions, je n'entrerai pas dans le détail de nos autres relations bilatérales. Toutefois, je tiens à préciser que le gouvernement brésilien a mis sur pied diverses commissions de travail bilatérales sur des questions économiques, politiques, agricoles, scientifiques et technologiques entre autres, toutes chargées d'améliorer la coopération et la coordination entre nos deux pays.

En outre, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) vient tout juste de terminer son premier programme quinquennal de coopération et d'aide au développement. Je crois savoir que l'ACDI est sur le point de se lancer dans un nouveau programme de 23 millions de dollars, qui met l'accent sur la coopération technique dans les domaines des télécommunications, de l'agriculture et des sciences.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le nouveau président du Brésil est à la tête d'un gouvernement aux prises avec de graves problèmes, mais auquel s'offrent des possibilités uniques. Comme le Canada fait face à bon nombre des mêmes problèmes et possibilités, il y a certainement moyen que nos deux nations travaillent ensemble.

Notre principal objectif est la réduction des taux élevés de chômage et de sous-emploi que connaissent nos deux pays. L'un des moyens d'y arriver consiste à mettre au point de nouveaux produits et de nouvelles techniques afin d'accroître notre compétitivité sur le marché commercial international.

Évidemment, cet objectif en amène un autre, celui de l'éducation et de la formation de nos jeunes et, dans une certaine mesure, le recyclage d'une grande proportion de la main-d'oeuvre, de manière à pouvoir augmenter notre productivité et nous adapter à des besoins technologiques changeants.

Nous ne pouvons satisfaire ces besoins avec des dettes publiques qui montent en flèche et qui nous obligent à consacrer de précieuses ressources au service de la dette plutôt qu'à des investissements productifs et créateurs